



## *Conseil communal février 2026*

### **« Adapter nos structures communales aux vagues de chaleur »**

#### **Protection des enfants, du personnel et des usager·ère·s face aux vagues de chaleur dans les structures communales**

Selon les témoignages de parents et du personnel, les températures à l'intérieur de la structure d'accueil préscolaire et parascolaire *les Ateliers* ont régulièrement dépassé les 30 degrés durant l'été 2025, mais aussi lors des années précédentes ; et cela pendant plusieurs jours consécutifs.

Or, cette structure accueille quotidiennement des enfants âgés de 4 mois à 7 ans environ, soit une population particulièrement vulnérable aux fortes chaleurs. Le personnel, malgré son professionnalisme et son engagement, s'inquiète légitimement pour la santé et le bien-être des enfants et tente, avec les moyens du bord, de les préserver (aération, limitation des activités physiques, jeux d'eau improvisés, etc.).

Au-delà de ce cas précis, cette problématique concerne l'ensemble des structures accueillant des personnes vulnérables et des jeunes enfants comme les crèches, écoles ou structures parascolaires

Les épisodes de chaleur intense deviennent plus fréquents et plus longs, comme le souligne le Plan Climat de la Ville. Il est donc essentiel de garantir des conditions d'accueil et de travail décentes et sûres dans l'ensemble de ces lieux.

En conséquence, nous vous posons les questions suivantes:

1. La Municipalité peut-elle confirmer avoir connaissance de la situation constatée dans la structure des *Ateliers* lors des épisodes de chaleur ?
2. Quelles mesures concrètes ont été prises ou sont envisagées pour améliorer le confort thermique de cette structure ?
3. La Municipalité a-t-elle procédé à un recensement des bâtiments communaux ou qu'elle exploite les plus exposés à la chaleur, notamment ceux accueillant des enfants ou des personnes vulnérables ?
4. Quels plans d'action sont prévus pour adapter ces bâtiments ?

5. Quelles directives, formations ou informations sont transmises au personnel, aux usagères et usagers et aux familles en cas d'épisode de canicule ?
6. Enfin, comment la Municipalité compte-t-elle communiquer de manière transparente sur ces enjeux, afin d'informer les usager·ère·s, les parents et le personnel des mesures prévues et de leur calendrier ?

Nous remercions par avance la Municipalité pour ses réponses.

Pour le groupe socialiste,

Céline Amiguet